

**Notre Vision :** Le PNUD/Bénin se veut être un partenaire privilégié du Gouvernement pour l'atteinte des OMDs à travers des services d'appui conseils, de plaidoyer et de mise en œuvre de politiques et stratégies de développement axées sur la croissance accélérée et favorable aux pauvres.



## Problématique du changement climatique au Bénin:

### Appropriation du Rapport Mondial 2007/2008

**Cotonou le 23 avril 2008 :** Madame Juliette Koudénoukpo Biaou, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature Représentant le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Public a procédé le 22 avril 2008, au lancement officiel du Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008.



Le lancement de ce rapport mondial dont le thème est « La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé » s'est déroulé au Palais des congrès de Cotonou en présence de M. Roger Dovonou, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Mme Edith Gasana Représentant Résident du PNUD et d'un parterre de hautes personnalités, chefs d'institutions, corps diplomatique, professeurs d'université et ONG.

La communication relative à la présentation du Rapport a permis de mettre en exergue les nombreuses perturbations liées au changement climatique et qui constituent des risques réels ou potentiels susceptibles d'affecter

notre vie au quotidien. Les pays pauvres, en l'occurrence l'Afrique subsaharienne, seront hélas ! la partie du monde la plus affectée.

#### **L'Afrique subsaharienne : le DHD en sursis**

Cet aspect mis en évidence dans le rapport a été fortement souligné par M. Alofa Janvier, Economiste National à la Direction des Politiques et stratégies le présentateur. En effet, la manière dont le monde industrialisé réagit par rapport à la problématique du changement climatique de nos jours aura un effet direct sur les perspectives de développement humain des pays pauvres. Avec de telle tendance, 40% de la population mondiale la plus



Présidium de la cérémonie de lancement (gauche à droite) : M. Dovonou ( MAEP), Mme Gasana RR/PNUD), Mme Koudénoukpo (MEPN), M. Dossou (DC/MPDEAP)

démunie, soit 2,6 milliards de personnes, seront condamnés à un futur dépourvu d'opportunités. Le changement climatique constitue donc pour notre génération un point critique du développement qui menace d'éroder les libertés humaines et de limiter les choix qui s'offrent à l'humanité pour assurer leur bien-être. Dans cette lancée, Les effets du changement climatique vont aussi considérablement ralentir les progrès en direction des OMD. A ce titre on peut déduire comme l'a noté le rapport, que le 21<sup>ème</sup> siècle sera celui de l'environnement et de la résolution des problèmes environnementaux qui devient de plus en plus l'une des préoccupations les plus pressantes de notre époque. Ce qui appelle une action immédiate et soutenue de la part de tous.

Le changement climatique peut constituer dans une certaine mesure une opportunité pour le monde en lui offrant l'occasion de se rassembler pour forger une réponse collective à cette crise qui risque de freiner le progrès et de favoriser la pauvreté.

Ce constat justifie la tenue les 22 et 23 avril 2008 d'un atelier national organisé par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature en partenariat avec le PNUD afin d'examiner les progrès faits au Bénin en matière de changements climatiques et les dispositions qui pourraient être prises pour la mise en œuvre des recommandations du présent Rapport mondial.

Pour Madame Juliette Koudénoukpo Biaou, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, le Bénin conscient de cette menace des changements climatiques a aussi pris l'initiative d'organiser du 23 au 27 juin 2008, un dialogue sous-régionale des pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA sur cette problématique. Une initiative soutenue par la commission de la CEDEAO et des partenaires au Développement et qui regroupera en deux sessions différentes, des experts et des ministres. UN engagement qui se justifie par la nécessité d'agir pour éviter que certains impacts du réchauffement planétaire déjà visibles, ne s'accroissent du fait de



Vue partielle (membres du Comité National de lutte contre le Changements Climatiques ( à gauche) ; Corps diplomatique ( à droite)

l'inaction. Cependant a souligné Madame la Ministre, « la réussite de cette lutte contre les changements climatiques ne peut être fondée que sur la collaboration internationale, avec comme chef de file les pays industrialisés du Nord en vertu du principe de « responsabilités communes mais différenciées. »

Prenant à son tour la parole, Madame Edith Gasana Représentant Résident du PNUD a tout d'abord rappelé toutes les actions engagées par les Nations Unies à travers une série de concertations au plan international et des conventions pour lesquelles le Bénin s'est engagé. L'objectif de toutes ces actions est de sensibiliser les décideurs sur ce nouveau défi mondial afin qu'ils agissent. Mme Gasana a rappelé le devoir de solidarité des pays industrialisés envers les pays pauvres, les responsabilités de tous face au réchauffement climatique avant de se réjouir de l'engagement affiché des autorités béninoises à lutter contre les changements climatiques. Elle a conclu en faisant remarquer que malgré les efforts entrepris par le Bénin, le pays est classé 163<sup>e</sup> sur 177 pays au regard de l'Indicateur du Développement Humain.

### **83 tonnes de CO2 émis quotidiennement**

La conférence de presse qui a marqué la fin de la cérémonie de lancement a été

une occasion pour les journalistes d'obtenir des éclaircissements pour certaines questions majeures relatives au développement du Bénin. Comment faire du Bénin une puissance agricole selon les orientations stratégiques du gouvernement sans accroître l'émission de gaz nocifs pour le Climat ? Quels sont les instruments de mesure du changement climatique au Bénin et comment protéger les populations contre certaines maladies graves telles que le cancer ?

Une étude récente effectuée sur « la qualité de l'air au Bénin » a montré selon la Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature que quotidiennement, 83 tonnes de dioxyde de carbone (CO2) sont générés dans le pays. 51% de ce gaz nocif soit 36 tonnes, proviennent des véhicules à deux roues surtout des taxis motos communément appelés « zémidjan » et 49% par les véhicules à quatre roues spécialement les gros porteurs. Le constat est que différentes affections respiratoires sont déjà enregistrées au niveau des centres de santé. En ce qui concerne les instruments de mesures, il importe de souligner de façon empirique certains phénomènes tels que la sécheresse de 1976 et 1984, les inondations de 2004 et juin 2007. Par ailleurs, le Gouvernement veillera à faire



le choix des équipements moins polluants pour la mécanisation de son agriculture, a conclu le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

### **Recommandations du RMDH : l'opérationnalisation au plan national**

L'objectif visé à travers cet atelier, est d'apporter l'information sur les changements climatiques aux membres du Comité National sur les Changements Climatiques, les Chercheurs, les Professeurs d'université, les Directeurs de la Prospective et de la Planification des Ministères et ONG spécialisés dans l'environnement pour une meilleure mise en œuvre des recommandations du rapport mondial. Cette dissémination de l'information se fera à travers certaines communications dont la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, les enjeux et

défis de ce phénomène pour le Bénin etc. Les travaux de groupes ont permis aux participants de comprendre les enjeux, de proposer des stratégies appropriées pour limiter les impacts des changements climatiques au Bénin et de faire des suggestions pour l'organisation du dialogue sous-régional en la matière.

A cet effet, les participants ont proposé : l'Intégration des changements climatiques dans les politiques nationales de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté, l'accroissement de la résistance des infrastructures et des moyens d'existence, comme composante essentielle d'une stratégie efficace de réduction de la pauvreté, le développement de la collecte et de l'analyse des informations liées aux changements climatiques, l'opérationnalisation de la synergie entre la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et les autres accords multilatéraux sur l'environnement. Le renforcement de capacités au plan institutionnel et humain ainsi que la sensibilisation de l'opinion publique pour une meilleure implication de la population dans ce combat, constituent des actions urgentes et



permanentes.

Le Colonel Seidou Mama GAO Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature représentant le Ministre a, lors de la cérémonie de clôture des travaux de cet atelier sur le thème : « le changement climatique et le développement humain au Bénin », souhaité que le Bénin puisse se mettre à l'avant-garde des Changements Climatiques dans la région ouest africaine. A cet effet il a réaffirmé l'engagement du ministère à s'investir dans cette voie avant de souhaiter l'appui des partenaires au développement dans l'opérationnalisation des dites propositions.

Mme Edith Gasana a à son tour, félicité les participants. Elle a ensuite recommandé qu'au titre des priorités, un accent soit mis sur la communication pour que les populations soient plus informées afin de les emmener à s'impliquer d'avantage dans la lutte contre les changements climatiques.

Gisèle Adissoda

PNUD



*Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.*

Contact : [registry.bj@undp.org](mailto:registry.bj@undp.org);  
tél : 229 21 31 30 45 / 21 31 30 46 ;  
fax: 229 21 31 57 86  
site web : <http://www.undp.bj.org>